



Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises

CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Réagissez dès les premiers signes,
bénéficiez des :

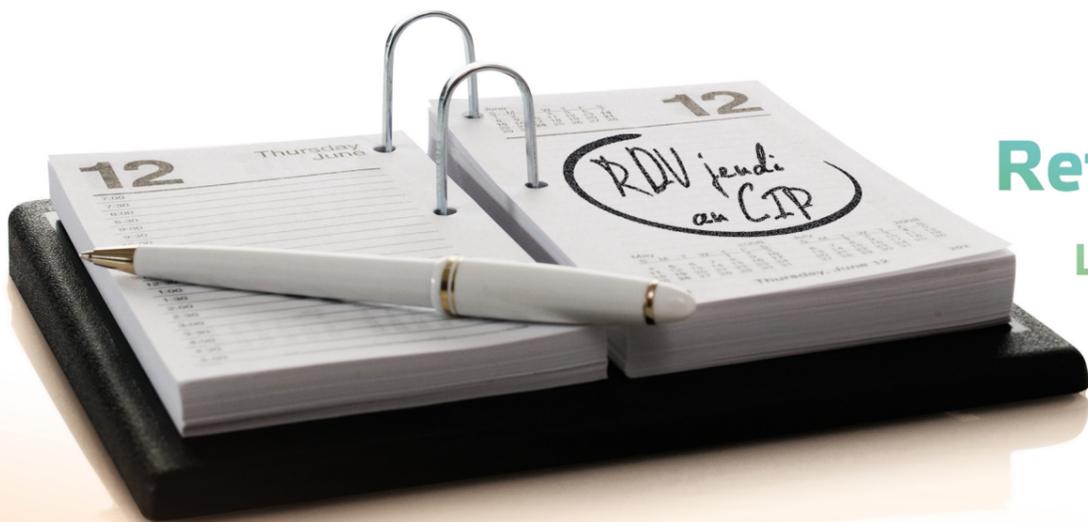
ENTRETIENS du JEUDI

Confidentiel | Gratuit

Le CIP vous reçoit gratuitement
et en toute confidentialité pour
un entretien mené collégalement par :

- un expert-comptable / commissaire aux comptes
- un avocat
- un ancien juge consulaire

Vous serez informés sur les dispositifs
existants susceptibles de vous aider à
résoudre vos difficultés



Prenez rendez-vous et contactez votre CIP en vous connectant
sur www.cip-national.fr rubrique « Où trouver mon CIP ? ».

MEMBRES DU CIP NATIONAL

